



Grand Sud Caraïbe : entre isolement et influence

Les éléments et aléas naturels ont construit la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe. Organisé autour de la Soufrière, ce territoire à la fois montagneux, maritime et rural accueille le deuxième pôle urbain de Guadeloupe. Peuplé de 82 900 habitants en 2012, il subit une baisse démographique due à un solde migratoire persistant. Dans ce territoire de tradition rurale, le secteur agricole demeure prégnant mais cède la place à une tertiarisation de l'économie. Abritant la préfecture de la région, les activités de l'État et du domaine public concentrent la moitié des emplois. Mais, avec un niveau de formation en retrait, un emploi partiel important et 82 % d'établissements sans salarié, l'accès à l'emploi reste difficile et fragilise une partie de la population. L'éloignement avec le pôle économique de la Guadeloupe conjugué aux contraintes d'accessibilité du territoire constitue un frein à son développement. L'aménagement du territoire, la formation et l'emploi sont les principaux enjeux de son développement.

Gérald Servans, Lanwenn Le Corre, Insee

Au 1^{er} janvier 2012, la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbe (CAGSC), compte 82 900 habitants soit 20,4 % de la population de Guadeloupe. Entre 2007 et 2012, la population baisse de 0,5 % par an en moyenne, soit une perte de 2 243 habitants en cinq ans, alors que la population du reste de la Guadeloupe augmente de 0,3 % par an sur la période (figure 1). La quasi-totalité des onze communes qui composent le territoire (Baillif, Basse-Terre, Bouillante, Capesterre Belle-Eau, Gourbeyre, Saint-Claude, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Vieux-Habitants) ont perdu des résidents, à l'exception des deux plus petites communes en termes d'habitants : Terre-de-Bas et Vieux-Fort.

Cette érosion s'explique notamment par un solde migratoire déficitaire non compensé par le solde naturel encore positif. Ce déficit migratoire est principalement engendré par les jeunes de 18 à 24 ans (figure 2).

Le vieillissement de la population de la CAGSC s'avère plus rapide que dans le reste de la Guadeloupe (hors CAGSC). Entre 1999 et 2012, la proportion des 65 ans et plus progresse de cinq points,

alors que celle des moins de 20 ans diminue de 4,6 points (respectivement + 4,3 et - 4,0 dans le reste de la Guadeloupe). Ainsi, en 2012, la moitié de la population du Grand Sud Caraïbe a 42 ans ou plus contre 39 ans pour le reste de la Guadeloupe (figure 3).

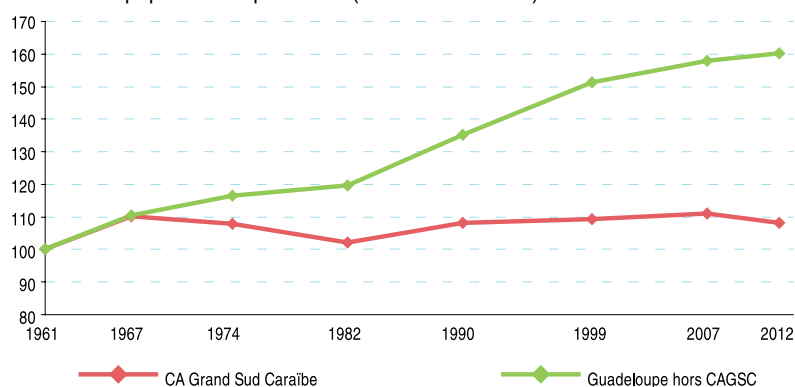
Un taux de chômage élevé, des jeunes en difficulté

En 2012, le taux d'activité des 15-64 ans de la CAGSC est proche de celui du

reste de la Guadeloupe (respectivement 68 % et 69 %). La communauté compte alors 36 380 résidents actifs, soit 565 personnes de moins par rapport à 2007 (+ 0,7 % par an dans le reste de la Guadeloupe). Le taux de chômage s'élève à 32 % en 2012 (+ 4 points par rapport à celui du reste de la Guadeloupe). En particulier, le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans atteint 63 % (+ 10 points par rapport à celui du reste de la Guadeloupe) et progresse de trois points par rapport à 2007.

1 Entre 2007 et 2012, la population de la CAGSC diminue de 0,5 % par an

Évolution de la population depuis 1961 (Base 100 en 1961)



Lecture : Entre 1961 et 1967, la population de la CAGSC a progressé de 10 %.
Source : Insee, Recensements de la population.

En 2012, 2 060 résidents de la CAGSC de 15 à 24 ans déclarent ne pas être en formation ou en emploi. Ces jeunes représentent 28,8 % de la population âgée de 15 à 24 ans. Entre 2007 et 2012, le nombre de ces jeunes a augmenté sur l'intercommunalité de 4 % alors que la population des 15-24 ans a baissé de 9 %.

L'accessibilité au centre des liaisons domicile-travail

Les actifs ayant un emploi résidant sur la CAGSC sont plus nombreux que le nombre d'emplois offerts par la communauté. L'indice de concentration de l'emploi de la CAGSC est ainsi inférieur à 100. En 2012, 4 130 résidents du Grand Sud Caraïbe travaillent hors de la zone (soit un actif occupé sur six). Ils se rendent majoritairement vers la zone de Cap Excellence (71,2 %). Dans le sens inverse, 3 200 non-résidents de la CAGSC, dont 30 % en provenance de Petit-Bourg et Goyave, s'y rendent pour travailler. Dans le cas particulier des cadres, l'indice de concentration de l'emploi s'établit à 109,7, la CAGSC abritant le chef-lieu de la Guadeloupe. Les navettes domicile-travail marquent l'attractivité des intercommunalités du Grand Sud Caraïbe et de Cap Excellence, principaux bassins d'emploi de Guadeloupe. L'interaction entre ces deux pôles d'attractivité est marquée par des freins structurels qui limitent les synergies et délimitent la périurbanisation et l'expansion économique. Les contraintes d'accessibilité, notamment, freinent l'installation de certaines activités et la concurrence au sein de la CAGSC.

Une prépondérance d'établissements sans salarié orientés vers le tertiaire

Au 1^{er} janvier 2014, la CAGSC regroupe 7 171 établissements marchands non agricoles, soit 15,1 % des établissements guadeloupéens. La grande majorité de ces établissements (82 %) n'ont aucun salarié et moins de 1 % en emploie plus de vingt. La répartition sectorielle des établissements est proche de celle du reste de la région. Le tertiaire, largement présent concentre huit établissements sur dix, dont six dans le commerce, les transports et les services divers. L'hébergement-restauration rassemble 620 établissements mais, avec neuf lits pour 100 habitants, la capacité d'accueil touristique est deux fois plus faible qu'au niveau régional.

Avec 1 135 établissements, la construction demeure un secteur non négligeable et assure 6,7 % des emplois. L'industrie rassemble deux fois moins d'établissements mais regroupe près de 5 % de l'emploi salarié. Ces deux secteurs, sur la période 2012-2014 ont des taux de créations élevés par rapport à la période 2003-2005. Ce

dynamisme illustre en partie les possibilités d'emplois et de développement offertes par ces secteurs dans la CAGSC (sous-représentés par rapport au reste de la Guadeloupe).

Entre 2012 et 2014, en moyenne 800 établissements ont été créés annuellement dont 38,7 % sous le statut d'auto-entrepreneur (34 % pour le reste de la Guadeloupe) soit un taux moyen de créations d'établissements de 11,5 % (11,1 % pour le reste de la Guadeloupe).

Une sphère publique prédominante, un caractère agricole qui s'amenuise

En 2013, les postes offerts sur la communauté relèvent majoritairement de la sphère publique (53 % contre 31 % pour le reste de la région). Ce poids est relativement constant entre 2007 et 2013 mais suit une évolution hétérogène. Les effectifs de la fonction publique d'État ont baissé

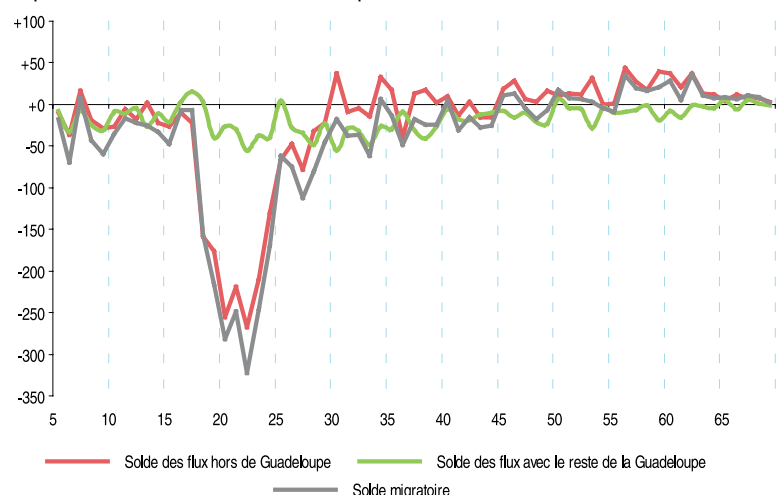
(- 24,5 % soit 1 128 emplois), compensés par l'ensemble des autres fonctions publiques (+ 1 095 emplois). Ces évolutions peuvent avoir plusieurs origines : le vieillissement de la population de la fonction publique d'État avec la politique de non-remplacement d'un départ en retraite sur deux, une mobilité inter-fonctions publiques dans le cadre de transferts de compétences ou un redéploiement des agents sur d'autres territoires.

Les cinq plus grands employeurs de la communauté d'agglomération sont publics et concentrent 41,7 % des postes de la sphère publique (figure 5). Seuls deux établissements parmi les 20 plus grands employeurs appartiennent à la sphère privée.

En 2013, 5,1 % des postes du Grand Sud Caraïbe dépendent du secteur de l'agriculture, soit une part sept fois plus importante que pour le reste de la Guadeloupe. Pourtant, au fil des années, le territoire s'est éloigné de son orientation agricole. Près de

2 Le déficit du solde migratoire est concentré sur la tranche d'âge des 18-24 ans

Solde des migrations résidentielles 2003-2008 par âge, de la CAGSC avec l'extérieur de la Guadeloupe et avec le reste de la Guadeloupe

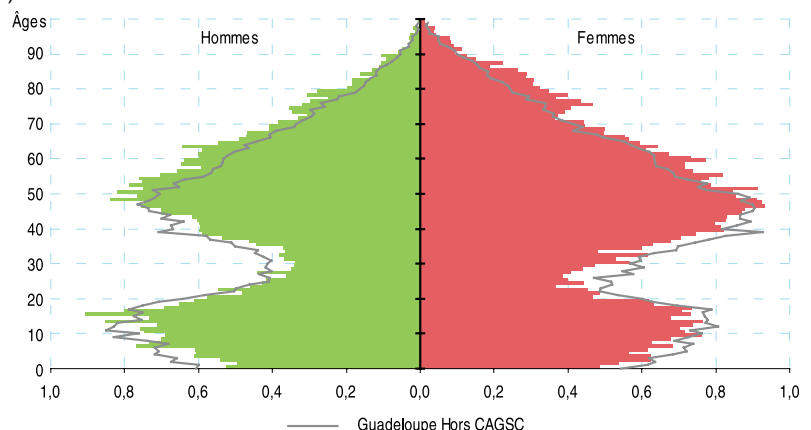


Lecture : En 2008, on observe 282 sorties en dehors de la CAGSC de plus que d'entrées pour les personnes âgées de 20 ans en 2008. Ainsi, le solde migratoire des personnes de 20 ans entre la CAGSC et hors Guadeloupe est déficitaire (255 sorties de plus par rapport aux entrées dans la CASBT) et déficitaire de 27 personnes avec le reste de la Guadeloupe.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation principale).

3 Un vieillissement plus rapide de la population par rapport au reste de la Guadeloupe

Pyramides des âges de la CA Grand Sud Caraïbe, de la Guadeloupe hors CAGSC en 2012 (en %)



Lecture : Les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et femmes de chaque âge.

Source : Insee, Recensement de la population 2012 (exploitation principale).

trois exploitations agricoles sur quatre ont disparu depuis 1988. En 2010, la CAGSC ne regroupe plus que 14,2 % de la surface agricole utile de la Guadeloupe contre 17,0 % dix ans auparavant.

Une surreprésentation des employés, une stabilité de l'emploi

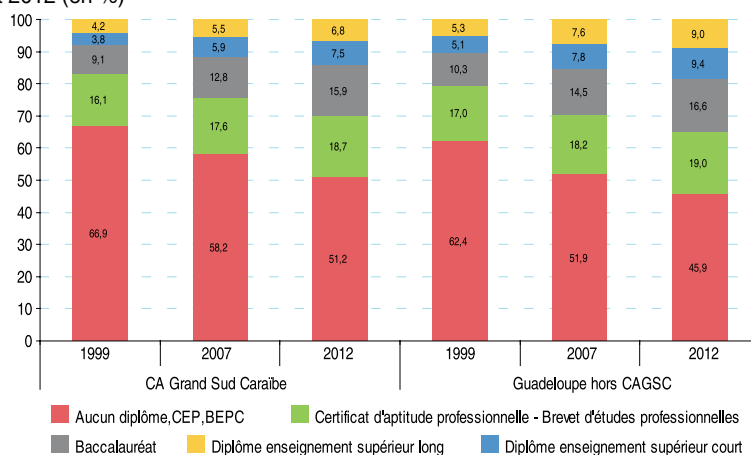
En 2012, 84 % des emplois relèvent des activités répondant aux besoins des habitants et des touristes. La sphère présente s'impose comme moteur principal du développement économique. Huit emplois sur dix s'exercent dans le secteur tertiaire. L'administration publique, l'enseignement et la santé concentrent 45 % des emplois, ce qui explique la surreprésentation des employés dans le territoire (un tiers des emplois). Toutefois, cette part tend à se réduire au profit des professions intermédiaires et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Ainsi, les artisans représentent en 2012, 5,7 % des emplois contre 4,9 % en 2007. La proportion des cadres et professions intellectuelles supérieures est également supérieure par rapport au reste de la Guadeloupe en raison de la part des fonctions liées à l'administration publique, neuf points plus élevée que dans le reste de la Guadeloupe. La concentration de l'emploi salarié dans des services publics assure une certaine stabilité de l'emploi. Néanmoins, le temps partiel est plus répandu dans la CAGSC (18,9 % des salariés contre 16,9 % pour le reste de la Guadeloupe).

Les secteurs de la santé et de l'administration soutiennent l'emploi

La progression de l'emploi au sein du Grand Sud Caraïbe a été plus dynamique entre 1999 et 2006 (+ 0,8 % par an) par rapport à la période 2007-2012 (0,4 % par an). Néanmoins, le rythme d'évolution dans la communauté a été moindre que dans le reste de la région (+ 1,9 % par an entre 1999-2006 et + 0,6 % par an entre 2007-2012). Le secteur de l'administration publique (hors enseignement et santé), a soutenu l'emploi entre 2007 et 2012 avec un gain de 62 emplois par an alors qu'il en perd sur le reste de l'île et ce malgré la baisse de la fonction publique d'État. Malgré une surreprésentation, les services pour la santé humaine et l'action sociale continuent de progresser également (+ 80 emplois par an) mais à un rythme moins rapide que sur le reste du territoire. À l'inverse, l'emploi lié à l'enseignement décline (- 75 emplois par an) et ne représente plus que 11,5 % de l'emploi contre 13,3 % en 2007. La moitié de ces pertes d'emplois concernent des emplois liés à l'enseignement hors cadre scolaire (formation adultes, enseignement de la conduite, etc.). L'emploi dans le secteur de l'agriculture continue de diminuer

4 Un niveau de formation en retrait par rapport au reste de la Guadeloupe

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 2007 et 2012 (en %)



Lecture : En 2012, 51,2 % de la population du Grand Sud Caraïbe âgée de 15 ans et plus et non scolarisée n'a aucun diplôme. Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations principales).

5 Les cinq plus grands employeurs de Grand Sud Caraïbe dépendent de la sphère publique et concentrent 22 % des postes

Répartition des postes entre sphères publique et privée et part des cinq plus grands employeurs (en %)



Lecture : Les cinq plus grands employeurs de la sphère publique concentrent 22,1 % des postes du Grand Sud Caraïbe tandis que le reste des employeurs de la sphère publique en représentent 30,8 %. 52,9 % des postes du Grand Sud Caraïbe relèvent ainsi de la sphère publique. 3,8 % des postes de la CAGSC dépendent des cinq plus grands employeurs privés de la CAGSC et 43,3 % le sont par les autres employeurs privés. La sphère privée regroupe 47,1 % des postes du Grand Sud Caraïbe. Source : Insee, Clap 2013.

6 Dynamisme et prédominance de l'emploi dans l'administration publique au sein de Grand Sud Caraïbe

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 2007 et 2012



Lecture : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs vis-à-vis du reste de la communauté d'agglomération : le secteur est spécifique si son poids dans l'agglomération est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour la CACEM ; il est sous-spécifique si son poids est inférieur à 0,9 % (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique). La taille des bulles représente le poids du secteur dans l'agglomération étudiée en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance. Exemple : Le secteur de l'administration publique est spécifique pour la CAGSC, son poids est 1,6 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2007. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 62 emplois par an) et performant (82 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe). Source : Insee, Recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

mais à un rythme moins important (– 3,3 % par an entre 1999 et 2006, – 0,8 % entre 2007 et 2012). Il rassemble encore 5,8 % de l'emploi en 2012 (3,2 % sur le reste du territoire).

Fragilité sociale, malgré de nombreux propriétaires

Le nombre de ménage a progressé de 0,8 % par an entre 2007 en dépit d'une baisse de la population. Cette hausse s'explique par une diminution du nombre de personnes par ménage : de 2,6 en 2007 à 2,4 en 2012. Ainsi, au détriment des ménages formés d'un couple avec enfant, un tiers des ménages du Grand Sud Caraïbe est composé d'une seule personne en 2012. Toutefois, malgré cette hausse des ménages, le nombre de logements vacants a particulièrement augmenté (+ 1 500 logements entre 2007 et 2012). Le taux de logements vacants de la CAGSC (15,3 %) est désormais supérieur à celui du reste de la Guadeloupe (14,0 %). Cela peut s'expliquer par une hausse de l'offre de logement et un effet de substitution des logements anciens au profit de logements plus récents. Au sein de la CAGSC, 65 % des ménages

sont propriétaires de leur logement contre 58,6 % dans le reste de la Guadeloupe, en lien avec une part plus importante de personnes de 65 ans et plus. La moitié des ménages propriétaires occupent leur logement depuis au moins 20 ans (46 % dans le reste de la Guadeloupe) et 97 % possèdent une maison. À l'inverse, la part des ménages locataires d'un logement HLM est nettement inférieure à celle du reste de la Guadeloupe (8,7 % contre 15,8 %).

Toutefois, le statut de propriétaire masque une certaine précarité des ménages du Grand Sud Caraïbe. Ainsi, 37,5 % des ménages de la communauté d'agglomération ne possèdent pas de voiture (30,9 % pour le reste de la Guadeloupe). De plus, la part de la population couverte par le Revenu de Solidarité Active, attribué aux foyers à faibles revenus (RSA socle non majoré) est supérieure à celle du reste de la Guadeloupe (22,9 % contre 21,6 %). De même, le Revenu de Solidarité, spécifique aux départements d'Outre-mer (RSO) est alloué à 2,3 % des allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Grand Sud Caraïbe contre 1,8 % pour le reste de la Guadeloupe. ■

Source

L'Insee Antilles-Guyane, la Préfecture et la Région réalisent, dans le cadre d'un partenariat, des diagnostics pour chacun des six EPCI de Guadeloupe. Ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques.

Les résultats sont majoritairement issus de l'exploitation du kit Synthèses Locales version 16.1 de l'Insee.

Les principales sources sont :

- Recensements de la population (exploitations principale et complémentaire)
- État civil
- Sirène
- DADS
- CLAP
- CNAF

CLAP couvre le champ presque complet de l'emploi salarié, privé et public, avec cependant deux exceptions :

- les ménages employeurs domestiques sont exclus car ils ne sont pas immatriculés.
 - les personnels civils et militaires du secteur de la défense sont également exclus du champ.
- L'emploi non-salarié n'est pas pris en compte.

Définitions

Les migrations résidentielles sont les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de France (France Hexagonale + DOM). Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

La partition de l'économie en deux sphères, **présentielle et non présentielle**, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non présentes sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cédex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Ladire

ISSN : 2416-8106
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Dans les DOM, l'activité et l'emploi stagnent depuis dix ans, Insee Analyses n° 4, avril 2015.
- Le tourisme à la Guadeloupe, IEDOM note n° 305, janvier 2015.
- Un emploi sur cinq dans les fonctions métropolitaines en Guadeloupe, Insee Analyses n° 3, janvier 2015.
- L'économie sociale en Guadeloupe, Insee Dossier n° 3, Janvier 2015.
- Érosion de la population entre 2007 et 2012 en Guadeloupe, Insee Dossier n° 4, Décembre 2014.
- Grand Sud Caraïbe : Entre isolement et influence, Insee Dossier - septembre 2016.
- Cap Excellence : Poumon économique de la Guadeloupe, Insee Analyses n° 11 - juillet 2016.
- Cap Excellence : Poumon économique de la Guadeloupe, Insee Dossier n° 7 - juillet 2016.

